

Inondations : et hop un nouvel impôt, la taxe GEMAPI

écrit par Lucide | 14 mars 2018



Je vis dans un pays NORDIQUE pour le moment.

Pas un fil électrique en vue. Pourquoi? parce que ce pays était un pays de tempêtes et que tous les fils électriques risquaient de se trouver à terre.

Même dans les campagnes c'est comme ça. Et ils agissent très rapidement.

Je vous dis pas mon étonnement quand je rentre en France et que dans les petites, moyennes villes et villages, je vois des fils partout. ET PROCHES DES ARBRES!!!

EN ce qui concerne l'administration française des secteurs sont cédés au privé. J'ai obtenu l'immatriculation d'une voiture dans une boîte privée. Et ça va continuer paraît-il.

DEGRADATION DE L'ETAT NATION voulue pour faire place à la régionalisation voulue par BRUXELLES

ON EST A LA LIMITE. Si au prochain vote on ne réagit pas comme il faudrait, nous serons inféodés à BRUXELLES..

En tout cas, suite aux inondations qui ont eu lieu en France, j'espère que les maires vont décider de faire des CANAUX DE DERIVATION et des PETITS LACS DE RETENTION, à la sortie des

ville et villages sinon le scénario désolant de cette année va recommencer pour les pauvres habitants de ces régions. Et évidemment on finira par les chasser de chez eux, ce qui est profondément injuste. D'autant plus qu'il existe aussi un autre moyen : les routes poreuses, comme en Chine, qui permettent à l'eau d'entrer dans le sol (journal de France 2)

UN CONSEIL A TOUS CES GENS : écrivez à l'association des maires de France pour leur faire savoir que des solutions existent. Car les maires en général, ne sont pas des « ingénieurs, des techniciens, mais surtout des « politiques », dont beaucoup ne sont que des verbeux.

Note de Christine Tasin

De toutes manières, quoi qu'ils fassent, vous allez payer. Payer pour l'imprévoyance, payer pour la mauvaise gestion, payer pour les cadeaux faits aux grands groupes.

Qui a dit qu'il allait alléger les impôts ?

La taxe GEMAPI c'est 40 euros de moins dans votre portemonnaie pour faire ce que communes et intercommunalités auraient dû faire au cours des années, car gouverner c'est prévoir. Mais accueillir les clandestins ça coûte cher, mais subventionner les associations immigrationnistes ça coûte cher...

La taxe GEMAPI existait déjà mais on ne parlait pas de l'appliquer...

Payez, payez... il en restera bien quelque chose !

<https://www.lci.fr/france/gemapi-qu-est-ce-que-la-taxe-inondation-en-vigueur-depuis-le-1er-janvier-2018-2076075.html>